



INTITULE DU POSTE :
Animateur du territoire (F/H)

<u>Pôle :</u>	Culture - Jeunesse en lien avec l'Office de tourisme
<u>Catégorie :</u>	C
<u>Grade :</u>	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
<u>Temps de travail :</u>	Temps complet annualisé
<u>Lieu d'exercice :</u>	Zèbre d'Albert
<u>Conditions particulières :</u>	Travail les samedis et ponctuellement en soirée

Poste à pourvoir dès que possible.

Recrutement par voie statutaire (candidats titulaires ou lauréats du concours) ou à défaut par voie contractuelle.

La Communauté de communes du Pays du Coquelicot, dont le Siège est situé à Albert (80) entre Lille et Amiens, au cœur d'un territoire dynamique et attractif, recherche un **Animateur du territoire (F/H)**. Basé au Zèbre d'Albert, équipement qui regroupe la lecture publique, les actions culturelles, l'enseignement musical, l'office de tourisme et la jeunesse, vous évoluerez au sein d'un environnement de travail agréable, favorable à une progression professionnelle active.

Vous travaillerez en équipe, en polyvalence et en transversalité, au sein du réseau des Zèbres géré par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot.

Vous devrez plus particulièrement assurer des missions d'animation, de coordination et de développement en collaboration avec les équipes du Pôle Culture Jeunesse et de l'Office de tourisme.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Sous l'autorité de la chargée d'actions culturelles, vous devrez assurer les missions suivantes :

- Participer aux temps forts du Pôle Culture Jeunesse et de l'office de tourisme (jardins en scène, fête du livre et de la nature, printemps de l'Art Déco...),
- Concevoir et organiser des activités ludiques de découverte du territoire,
- Animer le Fab Lab et organiser des ateliers de création,
- Proposer et animer des activités à destination des habitants, des scolaires et des touristes,
- Participer à l'amélioration de l'accueil du public : adolescents, publics empêchés...
- Contribuer à l'animation de la bulle jeux vidéo, de la Microfolie, du géocaching,
- Animer le Point relais info jeunesse,
- Assurer au besoin une direction d'accueil de loisirs sur le territoire,
- Renforcer ponctuellement l'équipe d'accueil du Zèbre.

COMPETENCES SOUHAITEES

Savoir : Expérience exigée dans le domaine de l'animation, notamment auprès d'un public jeunesse. Maîtrise souhaitée de l'anglais et des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint).

Des compétences techniques pour l'animation du FabLab, des connaissances en matière de jeux vidéo et outils numériques seraient appréciées.
Le BAFD ou un équivalent est souhaité.

Savoir-faire / Savoir-être :

- Capacité à innover et à faire preuve de créativité
- Sens de l'organisation et du travail d'équipe
- Faire preuve d'implication, d'autonomie et de polyvalence
- Bonne présentation générale et langage adapté selon les interlocuteurs
- Capacité à communiquer et à rendre compte

Vous pouvez transmettre votre candidature composée d'un CV et d'une lettre de motivation par mail : recrutement@paysducoquelicot.com ou par voie postale à la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot - 6 rue Emile Zola - 80 300 ALBERT

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Emmanuelle BISSIEUX - Directrice du Pôle culture - jeunesse (03.64.62.00.70).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Localisation

La Communauté de communes du Pays du Coquelicot est située à Albert, dans la Somme (80). Le siège de la collectivité est localisé à proximité du centre-ville et à 50 mètres de la gare SNCF.

Transports

- **Ligne SNCF** : la gare d'Albert est située sur la ligne Amiens-Lille, et Amiens-Arras.
- **Véhicule personnel** : La Communauté de communes dispose d'un parking pour les collaborateurs venant avec leur véhicule personnel. Le stationnement est également gratuit ou réglementé par disque à proximité du siège.

Avantages

- Adhésion au CNAS.
- **Transports** : La Communauté de communes propose un remboursement des frais de transports en commun à hauteur de 75% plafonnés à 101,75 € par mois.
- **Titres restaurant** : Les agents de la Communauté de communes bénéficient de titres restaurant UP dématérialisés au bout de six mois de présence. Le montant du titre est de 8 € dont 4,80 € à la charge de l'employeur.
- **Participation à la protection sociale complémentaire** :
 - Risque santé : à hauteur de 50% de la cotisation mensuelle plafonnée à 25 € par mois pour un contrat labellisé
 - Risque prévoyance : 50% de la cotisation mensuelle sous réserve de l'adhésion au contrat collectif
- **Qualité de vie au travail** :
 - Des activités sportives et de détente sont proposées chaque semaine par la collectivité, notamment padel et pilates/yoga. Elles se déroulent sur le temps du midi.
 - Deux semaines par an (juin et décembre), des ateliers du midi sont également proposés au personnel pour découvrir de nouvelles activités.